Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 30 (1892)

Heft: 2

Artikel: Fête du sixième centenaire de la Confédération : à Alexandrie : par les

Suisses en Egypte

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192737

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an . . 4 fr. 50 six mois . 2 fr. 50 Etranger: un an . . 7 fr. 20 On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis. LES ABONNEMENTS

datent du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre.

Fête du sixième centenaire de la Confédération

A ALEXANDRIE

par les Suisses en Egypte.

Alexandrie, le 21 décembre 1891. Monsieur le directeur du *Conteur vau-dois*, Lausanne.

Monsieur le directeur.

Je viens de lire dans le numéro du 5 courant de votre estimable et toujours bienvenu journal, le toast porté « aux Suisses à l'étranger » par M. le député Henri Gaulis.

Certain de l'approbation de toute la colonie suisse en Egypte, je me constitue l'interprête de ses sentiments en venant vous prier de bien vouloir transmettre à M. Gaulis l'expression de notre vive reconnaissance pour les paroles si pleines de cœur qu'il a prononcées au banquet du 29 novembre, à Beau-Rivage.

Les sentiments qui nous animent, ceux que nous éprouvons à la seule mention, à la seule pensée de ce nom vénéré de Patrie, ne sont que faiblement exprimés par la devise que cite M. Gaulis dans son discours, car nous aimons notre Patrie non seulement pour son sol et pour les souvenirs qui s'y rattachent, mais nous l'aimons pour les principes dans lesquels nous y avons été élevés; principes dont la pratique a fait de nous des hommes, principes que nous maintenons haut, et auxquels nous tous sommes redevables de l'estime et de la considération que nous rencontrons à l'étranger.

M. Gaulis a parlé de notre attachement à la Patrie; qu'il me permette, en retour, de lui en offrir le témoignage que comporte le compte-rendu de notre célébration du sixième centenaire, petite brochure que je lui envoie par votre entremise en vous priant de bien vouloir la lui faire parvenir.

Veuillez, Monsieur le directeur, en accepter vous-même un exemplaire et agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

Un ancien et fidèle abonné.

A la lecture de cette lettre, on sent combien sont vifs et sincères les sentiments qu'éveillent chez nos compatriotes à l'étranger, les souvenirs de la Patrie absente. Ils voudront bien croire aussi que quelle que soit la distance qui les sépare de nous, rien de ce qui touche à leur sort ne nous est indifférent. Aussi nous empressons-nous de communiquer à nos lecteurs quelques extraits de l'intéressante notice que notre abonné, M. A.-E. S., a eu l'aimable obligeance de nous communiquer.

Dès le mois de mai, la Société suisse d'Alexandrie se mettait à la tête d'un mouvement destiné à fêter glorieusement l'anniversaire mémorable de la fondation de notre Patrie, et nommait un comité d'organisation composé des noms suivants:

MM. J. Wettstein, président; A.-E. Simond et G. Hœsli, vice-présidents; A. Frey, secrétaire; P. Fisch, trésorier. — Dietrich Bey; Edwin Simond Bey; C.-L. Allemannn; R. Grossmann; A. Wismann; R. Dolder; E. Binder; F. Ewald; J. Dietliker; H. Steinmann: E. Riser; H. Zahner; H. Wettstein; Paul et A. Bless; A. Burgi, H. Steiger; G. Custer (directeur pour la partie musicale); A Blandenier (rapporteur pour la partie historique).

Un appel fut envoyé aux compatriotes du Caire et de toute l'Egypte en général, les invitant à se joindre à ceux d'Alexandrie. Un immense enthousiasme s'était emparé de tous les cœurs suisses. Pour le jour de fête, on avait adjoint au comité les citoyens:

R. Bosshardt; T. Baumann; T. Kramer; J.-C. Grosjean; J. Brugger; A. Hohl; G. Bluntschli; C. Bæhler; H. Escher; Meyer frères; J. Wehrly; V. Engler et P. Krank.

Dames et demoiselles se disputèrent la confection des drapeaux et emblêmes de la Patrie. On s'occupa d'autre part des costumes, du tir, des jeux, de la lumière électrique, des vivres et liquides. Il fut décidé que les vins seraient exclusivement d'origine suisse.

Il avait été convenu que les Suisses du Caire et de toutes les parties de la Basse-Egypte arriveraient à Alexandrie le 31 juillet par l'express du soir. Les Alexandrins se portèrent à la rencontre de leurs amis confédérés, qu'ils attendirent en bon ordre sur le quai de la station, groupés autour du drapeau fédéral, que portait le citoyen Wismann. Le train n'était pas encore arrivé en gare,

que l'on percevait déjà les accents enthousiastes de l'hymme national helvétique qui, d'un seul élan, fut aussitôt entonné par la colonie alexandrine.

Bientôt entrèrent en gare les amis du Caire, bannière fédérale en tête, portée par M. Bæhler, tous coiffés de jolis chapeaux de circonstance à ruban rouge et croix blanches.

Poignées de mains et vivats échangés, M. Wettstein, se plaçant au centre du groupe et en face des drapeaux dont les plis se soulevaient doucement au souffle de la brise de mer, donne une fraternelle accolade au président du Comité cairote et dit:

Chers compatriotes!

Les Suisses d'Alexandrie sont heureux de pouvoir enfin, une fois dans leur existence, vous recevoir en grand nombre et à bras ouverts. Nous vous tendons nos mains, nos cœurs! Prenez-les, serrez-les, gardez-les tant qu'il vous plaira.

Soyez les bienvenus!

Grâce à votre patriotisme et à vos sacrifices, nous avons pu vous préparer une fête qui, nous l'espérons, vous satisfera. La mère-Patrie peut être fière de vous, car vous êtes de ses fils les plus fidèles.

Que Dieu vous protège!... Vivent les Cairotes!

Voici quelques passages de l'éloquent discours par lequel M. Antoine Montant, du Caire, répondit à M. Wettstein:

Nos deux bannières se rencontrent aujourd'hui pour la première fois, et à la seule pensée que demain, majestueuses et fières, elles flotteront au-dessus de nos têtes au gré du vent, nos cœurs, semblables à leurs plis mouvants, palpitent d'une bien vive émotion... C'est notre mère-Patrie, notre noble Helvétie, notre Suisse chérie, loin de nous, hélas! c'est sa liberté et sa grandeur morale que nous allons célébrer!

De tous côtés, des villages les plus reculés de cette terre égyptienne si hospitalière, tous les enfants de la Suisse, à votre affectueux appel, sont accourus pour déposer avec vous, au pied de l'autel de la Patrie, leur amour, leur serment et leur foi!

La Patrie est pour nous, Suisses, un être tout à la fois réel et idéal. Réel, par la splendeur de ses pittoresques montagnes, par la beauté de ses riantes vallées, par la majesté de ses bleus lacs, par l'agréable murmure de ses fleuves impétueux et par l'urbanité de ses paisibles habitants; mais idéal par les

vertus de ces mémes habitants, par son ascendant modeste, mais fort et puissant dans le monde, par l'histoire de son indépendance, par ses souvenirs glorieux, par l'enthousiasme de ceux qui la chérissent, qui l'aiment et qui sacrifieraient avec joie leur vie pour Elle.

Nous aimons cette Patrie, parce qu'elle est tranquille, heureuse et libre, parce que nos pères, au nom d'un Dieu juste et bon, ont versé leur sang pour elle et nous l'ont laissée comme un héritage béni, sans tache et sans pareil!

Nous, les fils heureux de ceux qui ont combattu glorieusement à Sempach, Næfels, Laupen, Morat, Grandson, soyons les dignes gardiens de cet héritage sacré! Sachons à notre tour mériter de nos ancêtres, marchons sur leurs traces et notre Patrie restera libre et à l'abri du danger!

Le lendemain, 1er Août, dès le matin, la ville a pris un air de fête, rehaussé par les rayons d'un brillant soleil. Les rues sont pavoisées de drapeaux francais et hellènes, alternant avec les couleurs fédérales, que chaque famille suisse s'est fait un devoir d'arborer. Les balcons sont ornés de guirlandes et de fleurs se mariant agréablement aux écussons des cantons. Des groupes de Confédérés parcourent les rues en attendant de rejoindre le drapeau fédéral qui partira vers sept heures et demie pour le jardin de fête, situé à quelques kilomètres d'Alexandrie. Un tronçon de chemin de fer tout nouvellement établi, y conduit précisément, et, par une délicate attention des administrateurs, un train spécial, partant à 8 heures, inaugure la ligne ce jour-là. Bientôt le train traverse les faubourgs d'Alexandrie, le village arabe Hadra, et tournant à droite, s'avance au milieu des massifs de verdure et de fleurs qui bordent les rives du canal Mamoudieh.

Pour donner une idée de la beauté du Jardin khédivial et des travaux qui l'avaient transformé en un séjour ravissant, rappelant en quelque sorte les sites pittoresques de la patrie absente, nous citons la description qu'en fait le compte-rendu de la fète:

Le portail principal est décoré par deux immenses drapeaux suisse et égyptien, et sous le dôme de verdure de la grande allée conduisant au rond-point, sont suspendus capricieusement, comme des lianes aux grands arbres, des centaines d'oriflammes et signaux de marine enchevêtrés de guirlandes et de lanternes vénitiennes aux couleurs variées.

Au centre du rond-point, un kiosque en bois découpé, destiné à représenter la Suisse pour la circonstance. Il est richement décoré de meubles en style arabesque et de tapis persans. Sur un joli meuble, sont déposés les prix du tir national et autres concours. Parmi ces objets, figure une magnifique jardinière en argent, offerte comme prix d'honneur par le Cercle français d'Alexandrie.

Le plafond, tendu d'une vaste toile rouge à croix blanche, rayonne sur le périmètre du polygone composé d'une frise à fond vert, où courent les écussons des vingt-deux cantons;

ceux-ci sont reliés par des guirlandes multicolores où se marient des plantes grimpantes, des jasmins et des fleurs fraîchement écloses.

Aux deux entrées du kiosque, flottent les drapeaux fédéraux des colonies du Caire et d'Alexandrie; et deux hallebardiers, en costume national antique, gardent les deux escaliers d'accès, pour empêcher le public d'envahir cet endroit réservé aux réceptions officielles.

En face, de chaque côté de l'allée principale, deux grandes toiles peintes, entourées de trophées et de palmes vertes, sont la reproduction agrandie, en vieux style, de l'antique charte de 1291 et du serment du Grütli, en grandeur naturelle.

Aux alentours du rond-point, qui entoure le kiosque, sont tendus d'immenses drapeaux des différentes puissances de l'Éurope et des républiques des Etats-Unis et du Brésil. A partir de cet emplacement, qui sert en même temps de point de ralliement, le caractère patriotique et helvétique du parc se dessine d'une manière plus frappante. L'enceinte ne renferme plus aucun drapeau étranger. C'est la Patrie, notre belle Suisse! Plus de cent bannières fédérales et cantonales, confectionnées par les doigts agiles et industrieux des dames et demoiselles suisses, étalent fièrement leurs couleurs. Tous sont des chefs-d'œuvre de dessin et de couture.

Plus à droite, la tente où Gambrinus, revêtu de son manteau de pourpre, le verre en main, blanc d'écume, trône dans toute sa magnificence. Les barils aux flancs dodus sont à demi ensevelis dans des quintaux de glace, sous le demi-jour de toiles épaisses. Un peu plus loin, sous les grands sycomores aux branches noueuses, toutes décorées de dates glorieuses de notre histoire nationale, voici les longues tables du banquet. En face, une cascade précipite ses eaux écumantes d'une grotte dans un lac en miniature, entouré de plantes aquatiques, et au milieu duquel se voit, sur un récif, comme la pierre de Schiller sur le lac des Quatre-Cantons, la croix fédérale et les deux dates: 1291-1891.

C'est dans cette retraite, cachée loin du bruit de la grande cité commerçante d'Alexandrie, au milieu de la nature fraîche et recueillie, que les Suisses, au nombre de deux cent trente, entre hommes, femmes et enfants, devaient adresser au ciel leur ardente prière patriotique et célébrer glorieusement le sixième centenaire de la fondation de la Confédération.

Le jardin est garni de monde. Les dames portent sur l'épaule un nœud de rubans à leurs couleurs cantonales; les demoiselles les ont en écharpe. Vers dix heures du matin, la chaleur commençant à se faire sentir, une bonne partie des dames se sont installées dans le kiosque, tandis que les messieurs se groupent alentour. L'assemblée est au grand complet. M. J. Wettstein prononce alors d'une voix émue l'allocution suivante:

Chers compatriotes!

Fidèles aux traditions de nos aïeux, je veux consacrer notre fête patriotique à la Puissance divine qui nous gouverne. Quel bonheur et quelle félicité n'avons-nous pas de pouvoir célébrer aujourd'hui le sixième centenaire de la Confédération helvétique! Nous en remercions du fond de nos cœurs le Dieu paternel et miséricordieux et nous implorons sa grâce toute puissante, afin qu'il ne retire jamais sa protection et sa bénédiction à notre chère Patrie. Amen!

Nous attestons solennellement et unanimement que nous voulons toujours suivre l'exemple de nos aïeux et de leur alliance du 1er août 1291; que nous voulons rester fidèles aux principes qu'ils ont établis et qui se résument dans notre belle devise: *Un pour tous, tous pour un*.

Je déclare la fête ouverte, et je vous invite à vous joindre à mes cris de joie :

Vive à jamais la mémoire de nos aïeux et vive la Suisse!

Des vivats frénétiques accueillirent ces paroles. Les hommes se sont découverts, le moment est solennel et d'une simplicité sublime.

La musique du yacht khédivial, le Mabroussa, gracieusement mise à la disposition du Comité par Son Altesse le khédive, joue alors l'hymne national suisse, aussitôt répété par tous les assistants et par les sociétés de chant d'Alexandrie et du Caire, réunies sous la direction de M. Custer. M. Blandenier fait ensuite une narration des principales phases de notre histoire, narration fréquemment interrompue par de chaleureux applaudissements.

Ensuite, M. L.-D. Iconomopoulos, du Caire, remet au président de la fête une adresse de sympathie, tant en son nom qu'en celui de quelques camarades d'études de la Grèce, anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale et des Universités de Berne et de Zurich.

Cette adresse est accueillie par des bravos enthousiastes et les cris répétés de: Vive la Grèce!

Après l'exécution d'un chœur de circonstance, les jeux s'organisent de divers côtés en attendant le banquet. Toutefois, la chaleur est accablante (35° à l'ombre), et malgré les frais ombrages du parc, chacun se porte sous la tente où trône Gambrinus.

A une heure, chacun s'empresse de prendre place aux tables du banquet. Les enfants, au nombre de soixante, occupent une table à part.

Tous les convives devisent du temps passé, des heureuses années écoulées dans la Patrie. Que de joyeux propos échangés, que de souvenirs évoqués et rafraîchis, que d'émotions soulevées dans les cœurs!

Lorsque saute le premier bouchon de champagne, M. Wettstein monte à la tribune, et, dans une improvisation qui arrache des larmes aux assistants, il

Chers compatriotes!

Lorsque dans ma jeunesse j'ai franchi pour la première fois et tout seul la frontière suisse, un frisson m'a pris et un mal inconnu m'a serré le cœur.

Lorsque vous avez décidé de célébrer la mémoire de l'alliance perpétuelle de nos aïeux, un frisson vous a pris aussi et une émotion patriotique et irrésistible s'est emparée de tous vos cœurs.

Un élan sans égal et une vigueur indomptable se sont manifestés. Tous, hommes, femmes et enfants se sont mis à l'œuvre et la fête a pris des proportions telles que personne n'aurait pu les concevoir.

C'est le mal de la Patrie qui en est la cause, et son origine remonte au 1er août 1291. Les Suisses à l'étranger le connaissent tous, et dans ce beau pays d'Egypte, où nous sommes pour ainsi dire des orphelins, il n'y en a pas un qui ne le subisse.

Il faut y obvier et, pour y parvenir, je vous prie de porter un toast chaleureux à notre chère Patrie.

Qu'elle vive éternellement!

Plusieurs orateurs se succèdent à la tribune jusqu'à trois heures. Puis les divertissements reprennent dans le jardin. Tandis que les amateurs se livrent au tir ou autres exercices, les enfants exécutent des rondes et des danses. Rien de plus joli que le cortège de ces enfants en costumes variés et pittoresques des différents cantons, et exécutant une marche autour du pavillon.

De quatre à six heures, arrivent les invités. La présence de chacun des consuls et du sous-gouverneur est signalée et saluée par l'hymne national de leur pays respectif. Tous expriment à la Colonie suisse leurs sentiments de sympathie et de confraternité. De nombreux officiers de la maison khédiviale sont aussi présents.

A la nuit, le jardin est subitement inondé de torrents de lumière. De divers points s'élancent de puissants faisceaux électriques. Le coup d'œil est féerique, le nombre des personnes accourues, considérable.

La musique particulière de Son Altesse le Khédive entonne tout à coup le chant:

Roulez, tambours, pour couvrir la frontière...

Comme une étincelle électrique, un frisson parcourt le cœur des Suisses, et l'on se demande comment cet air si populaire peut être connu de la musique de Son Altesse le khédive et de son excellent directeur, Ibrahim Effendi Hamdy.

Ce fut comme un signal, et toute la colonie romande, groupée autour du drapeau du canton de Vaud, entonne avec la musique ce chant patriotique, avec un entrain remarquable. On n'apprit que plus tard que c'était là une charmante surprise de notre compatriote, A.-E. Simond, qui avait fait composer la partition et l'avait remise au directeur.

A neuf heures, tout le monde se rend auprès de la cascade, que les projections

lumineuses transforment en une gerbe étincelante. On applaudit de toutes parts aux tableaux vivants représentant l'Helvétie (Mme Steinmann) et ses vingtdeux cantons, figurés par des enfants suisses revêtus des différents costumes nationaux. Puis le serment du Grütli et autres scènes historiques, accompagnées de chœurs patriotiques. Au milieu de l'embrasement général du jardin par les feux d'artifice, les flammes de Bengale, les fontaines lumineuses, les milliers de lanternes vénitiennes et les projections électriques de couleur, on se serait cru au milieu d'un tableau enchanteur des Mille et une nuits.

Les invités sont enchantés, les Suisses enthousiastes.

Ajoutez à tout cela la fraîcheur d'un beau soir, les senteurs délicates des bosquets de jasmin, une délicieuse musique, le bon vin, un buffet exquis, des danses brillantes et animées et, par dessus tout, l'idée que c'était là un hommage à la Patrie!

Réflexions de fin d'année.

Il n'est personne qui, à cette époque de renouvellement d'année, ne fasse un retour sur lui-même, ne réfléchisse quelques instants sur le passé et ne cherche à interroger l'avenir, qui reste toujours muet et mystérieux, hélas! On connaît le chemin parcouru, mais on ignore celui qu'il nous sera donné de parcourir encore, tant est fragile notre existence terrestre.

A propos de la longévité humaine, il résulte d'une statistique dressée par un médecin que cette longévité appartient tout premièrement aux ecclésiastiques; puis viennent les paysans. Les soldats vivent plus longtemps que les avocats. Chose étonnante, ceux qui ont pour mission de protéger la vie des autres, les médecins, fournissent la carrière la moins longue!

Cette statistique est-elle exacte et concluante? Il est certain que les vieux curés abondent, tandis que les zingueurs et les typographes à cheveux blancs sont rares. Mais pourquoi les médecins succombent-ils plus rapidement que les autres hommes? D'après les chiffres donnés, 42 ecclésiastiques sur cent, et 32 soldats sur cent atteignent la 70me année, tandis que 24 médecins au plus, sur cent, dépassent cet âge.

La faiblesse de résistance des médecins doit surtout tenir à l'irrégularité de leurs repas, de leur sommeil, à leur vie toute entière bousculée et hâtive, peutêtre aussi à l'ébranlement excessif de l'organisme aux heures des études et des préparations, quand il s'agissait de décrocher le diplôme. Les étudiants en médecine travaillent beaucoup, ne se nourrissent pas toujours très bien et vivent dans des milieux impurs où des

germes morbides sont en flottaison dans l'air. Cette jeunesse passée dans les hôpitaux, en contact quotidien avec les cadavres et des vivants qui ne valent guère mieux, se trouve ainsi corrompue et viciée dans sa mœlle, et plus tard l'homme fait ne peut qu'à grand'peine supporter le poids de l'existence. Le moindre choc abat cette constitution ébranlée, taraudée, ravagée.

Médecins mis à part, il est certain que le mouvement, l'agitation, l'ébranlement physique et l'inquiétude morale contribuent à user la vie et peuvent servir à établir l'échelle vitale. Les gens à professions actives, en tenant compte de l'égalité des troubles sentimentaux, doivent mourir plus vite que les sédentaires et les calmes. Le rustre travaille ferme, mais avec la paisible lenteur d'un bœuf de labour; aussi vit-il vieux, ainsi que les chanoines qui ne cassent rien sur les étapes de la route humaine.

Mais la profession, la condition, ne sont peut-être pas seuls en cause dans la durée de la brièveté de la vie humaine.

D'abord, il est à remarquer que tous les centenaires sont de pauvres gens, des paysans, des vieilles rentières à tout petits viagers. Chevreul était pourvu d'un revenu fort modeste. On n'a pas d'exemple d'un millionnaire mourant centenaire; voilà qui doit consoler les pauvres. Ensuite la richesse donne des maladies certaines: l'estomac, d'abord, est attaqué par diverses affections; puis la goutte, la gravelle, l'albuminurie, le diabète, l'hépatite, l'épuisement et l'obésité. Ce sont des maux de riches. L'excès de nourriture, de bien-être, la facilité de plaisirs, voilà ce qui tue l'homme aisé. L'homme riche, très souvent, ne meurt pas; il se fait mourir.

Ainsi, d'un côté la profession, de l'autre la richesse, voilà les deux meurtriers de l'homme. Lorsqu'ils contrarient leurs efforts, il se produit un résultat curieux: ainsi, pourquoi trouve-t-on plus de soldats vieux que de vieux avocats? C'est que si la profession de militaire est plus rude que celle de légiste, celle-ci entraîne à une vie plus luxueuse, à une table plus succulente. Les professions sobres fournissent donc la plus grande quantité de vieillards. Nous nous nourrissons trop dans les villes, - ou pas assez, - entre ces deux extrêmes, la population ouvrière et la bourgeoisie dépérissent.

Il est aussi une chose qui conserve l'homme, c'est l'Art. Les grands poètes, les grands musiciens, les grands peintres, les grands savants, les grands écrivains, ont atteint souvent les limites les plus reculées de la vieillesse.

Et ceci dérange toutes les statistiques et toutes les observations sur la vie réglée, sobre, méthodique, des chanoines